



Lasne Nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64

Le dossier Couture-Saint-Germain

Monsieur le Ministre, à vous de jouer !

Lasne Nature adresse au Ministre Lebrun la lettre ouverte que voici, pour attirer son attention sur les conséquences qu'aurait l'adoption, à son niveau, d'une attitude semblable à celle que nous avons observée de la part de la Députation Permanente du Brabant wallon. Comme on le sait, cette dernière a

choisi de ne pas statuer dans les délais au sujet de l'édification projetée, à Couture-St-Germain, d'un quartier de 45 maisons, alors qu'elle disposait de motifs de refus. Notamment :
- la taille et le caractère architectural du quartier à édifier sont incompatibles avec ceux du noyau de village existant,

- et les voies publiques d'accès au site n'ont ni la capacité ni le profil ni le gabarit adéquats.
Rien ne nécessite vraiment cette destruction irréversible de l'environnement, non plus que les dépenses publiques à prévoir pour la rendre possible, sinon l'intérêt privé d'un promoteur.

Monsieur le Ministre,

Permettez-nous de vous faire part de notre inquiétude, dès lors qu'à votre niveau, ne pas statuer sur ce dossier dans le délai que prévoit l'art.52 de l'ancien CWATUP serait catastrophique pour le village de Couture-Saint-Germain.

Quoi que vous veuillez décider nous redoutons la surveillance de tout incident qui pourrait affecter les délais de transmission, administratifs et postaux dans l'instruction de la décision que vous prendrez.

Comme vous le savez, une non-décision mettrait le demandeur en droit d'exécuter des travaux conformes à son projet. Cela lui permettrait, somme toute, d'agir comme si on lui avait accordé un permis virtuel, qui n'aurait été assorti d'aucune condition et ne comporterait même aucune motivation (il n'y a pas de décision à motiver !) ; ce dernier point rend même douteux que le Conseil d'État puisse se déclarer compétent en cas de conflit.

La non-décision entraînerait une chose encore plus grave :

la désaffection pour notre système politique, de la part de beaucoup de réclamants, outrés de la non-application de dispositions générales qui ont été décrétées pour garantir :

- que leur environnement soit maintenu sain, sûr et agréable,
- que des projets affectant l'urbanisme ne soient rendus exécutoires qu'après étude approfondie de leur pertinence,
- et que le Conseil d'État puisse être saisi de litiges.

A l'égard du scandale possible, il faut remarquer que l'enquête publique, à Lasne, a donné lieu à l'enregistrement de 538 lettres de réclamation et qu'au niveau des pouvoirs communaux la demande de permis a été, unanimement, refusée. Assurés que vous comprenez nos craintes et notre souci d'attirer votre attention sur ce problème, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, notre considération très distinguée.

J.-M. DEBATTY
Président de l'asbl Lasne Nature

Y.LIMAUGE
Vice-Président

Les champs de Lasne

Cette rubrique -qui se voudrait régulière- est destinée à vous familiariser avec l'activité de votre campagne. Elle est rédigée avec la collaboration de deux agriculteurs de Plancenoit.

En ce mois de juin, le vert domine et les récoltes sont en pleine phase de croissance.

Les champs ne seront pas sujets à une activité marquante.

En juillet, le jaune va prendre le relais, et les céréales les plus précoces, l'orge et l'escourgeon, vont

être moissonnées; ces céréales sont reconnaissables aux épis porteurs de longues barbes.

Les grains d'escourgeon récoltés seront destinés à la fabrication de la nourriture pour bétail, tandis que ceux de l'orge cultivé dans notre région seront destinés à la fabrication de la bière : l'orge va subir une phase de germination, suivi d'un séchage et d'une réduction en farine, le malt.

Juillet sera aussi le mois de la récolte des pois. Cette récolte est l'objet d'un ballet de machines qui fauchent, bat-

tent (c'est-à-dire écosent) et évacuent les pois. Non, les machines ne mettent pas les petits pois en boîtes. Cette opération sera réalisée en usine.

Mais c'est en août que l'activité des champs va atteindre la plus grande fébrilité. Ce sera le mois de la moisson des blés. Nos blés sont tendres et appelés froments. Leurs grains sont destinés, soit à la fabrication de nourriture pour bétail, soit à la fabrication du pain : ils sont moulus, de façon à produire la farine.

Pourquoi tant de fébrilité au moment de la moisson ?

Suite en page 4



COTISATIONS

1000 membres pour l'an 2000

Deux fois par an, nous insérons dans notre bulletin une lettre donnant des informations sur les cotisations, rappelant à certains qu'il est temps de renouveler la leur, mais les appels téléphoniques que nous recevons font apparaître une lacune dans l'information.

Quelle que soit la date à laquelle vous payez votre cotisation, rappelons que celle-ci est valable pour une période de 12 mois.

L'année 2000 sera celle de nos 10 ans d'existence (première réunion en février 1990, constitution de notre asbl en juillet et publication aux annexes du Moniteur belge en novembre 1990).

Le nombre de nos membres est en augmentation continue et nous lançons dès maintenant notre campagne :

1000 MEMBRES POUR L'AN 2000.

Si chaque membre fait un nouveau membre en la personne d'un parent proche ou lointain, d'un ami, d'un voisin, nous crèverons rapidement le seuil de ces 1000 membres et nous pourrons d'autant mieux faire entendre notre voix.

Nous avons des membres un peu partout en Belgique, mais aussi au Luxembourg, en France, en Grande-Bretagne, en Suisse et même aux États-Unis. Il s'agit généralement d'anciens habitants de Lasne qui ont laissé ici une partie de leur cœur et désirent "garder le contact".

Une cotisation, ce n'est pas une fortune (300 F minimum), ... même si verser davantage n'est pas interdit.

Lasne Nature asbl
Compte 001-2326233-55
3 rue de Fichermont, 1380 LASNE
Téléphone et Fax : 02/ 633 27 64

Merci pour votre aide.

Nos chemins et sentiers enfin balisés

On s'en souviendra, le balisage, par la Commune de nos chemins et sentiers sur la base des 12 promenades de notre livre "LASNE ET SES BALADES" avait été décidé fin 1997. Le budget ayant été voté par la Commune, des centaines de poteaux et balises ont été livrés.

Le travail qui avait débuté lentement l'an dernier est maintenant entré dans sa vitesse de croisière.

Les poteaux (d'une hauteur hors sol de 2 mètres 50) et balises (d'une hauteur hors sol d'un mètre) sont en bois de mélèze (9cm x 9cm) imprégnés sous pression en autoclave, la tête taillée en diamant. Ils sont pourvus d'inscriptions en creux recouvertes de couleur jaune, ce qui les rend parfaitement lisibles.

Le travail de marquage est préparé, les textes dessinés par les responsables de notre groupe sentiers, puis des ouvriers communaux creusent les textes à la défonceuse avant de les peindre.

Le placement des poteaux et balises est ensuite exécuté par les ouvriers communaux en collaboration étroite avec notre association.

Nous tenons à rendre ici hommage à la collaboration qui s'est établie entre toutes ces personnes.

A l'heure où paraîtront ces lignes, les promenades n° 1, 2, 9, 10 et 11 seront entièrement balisées à l'aide :

- de poteaux indiquant les points de départ et d'arrivée des promenades et les carrefours essentiels, le numéro de chaque promenade, le nom et le numéro du chemin emprunté,
- de balises, bornes intermédiaires portant elles aussi le numéro de la promenade et pourvues d'une flèche indiquant la direction à suivre.

La promenade n° 6 sera balisée avant les vacances.

Cela signifie que 143 poteaux de signalisation et 158 balises auront été placés.

Nous tenons à féliciter tous ceux qui ont permis la réalisation de cet important travail et à remercier les Autorités communales et particulièrement Mme Brigitte Defalque, échevine du touris-



me qui a soutenu le projet et l'a présenté au collège.

Notre village sera pourvu, (lorsque le travail sera achevé par le balisage des 6 autres promenades de notre livre) d'un système de signalisation des chemins et sentiers parmi les plus beaux et les plus efficaces qui soient.

Il permettra aux promeneurs lasnois et aux visiteurs de découvrir notre belle commune et de jouir au maximum d'un réseau de chemins et de sentiers qui constitue une de ses richesses.

Signalons d'autre part que le marquage, à l'aide de billes de chemin de fer, du début de certains sentiers passant à travers champs est en cours de réalisation. D'autre part, la Commune va mettre à la disposition des fermiers des piquets de métal qui pourront être plantés et reliés par une corde, de façon à bien marquer la limite de certains sentiers par rapport aux cultures qu'il est essentiel de protéger.

D.G.

Cheminées-pièges

Certains oiseaux, et entre autres des rapaces diurnes ou nocturnes tombent dans des cheminées dont ils n'arrivent plus à s'extraire. Lors de travaux sur votre toit, profitez-en pour installer un grillage au haut de la cheminée. Cela ne diminuera en rien le tirage et vous éviterez à ces oiseaux une mort souvent atroce.



concours de photos

Règlement : quelques précisions et rectifications

Rappelons que Lasne Nature organise un concours de photos dont les meilleures seront destinées à l'édition d'un calendrier Lasne Nature ou a un livre sur Lasne édité par notre association.

Le concours est ouvert à tous.

Sujets :

Photos des 5 villages composant Lasne. Photos de paysages, du patrimoine architectural, photos d'atmosphère reflétant la vie du village, d'arbres, de plantes, d'oiseaux, d'animaux, effets de soleil, de pluie, de

brouillard, de neige, sans limitation de sujets.

Formats

Diapositives couleurs 24 x 36 minimum (de préférence, pour la qualité des reproductions) ou photos couleurs d'un format minimum 10 x 15 cm.

Envoi des photos et diapositives

Chaque participant choisira un nom d'emprunt qu'il mentionnera sur les photos ou diapositives avec son numéro d'ordre.

Le participant établira une liste des photos ou diapositives remises en indiquant dans la mesure du possible, où les clichés ont été pris.

Les photos seront envoyées ou déposées au siège de l'association pour le 10 septembre 1999 au plus tard.

Le participant joindra dans l'enveloppe contenant ses photos une autre enveloppe fermée dans laquelle il aura inscrit ses nom, adresse et n° de téléphone et **sur** cette enveloppe le nom d'emprunt qu'il aura choisi et figurera sur chacune de ses photos. De cette façon, les envois resteront anonymes jusqu'à après délibération du jury.

Prix

Le jury extérieur à Lasne Nature se réunira au cours du mois de septembre et décernera 4 prix, respectivement de 5.000 F, 3.000 F, 2.000 F et 1.000 F aux meilleures photos.

Par leur participation au concours, les lauréats et les autres participants autorisent la reproduction dans une des publications de l'asbl (calendrier, livre, bulletin, cartes postales) d'une ou de plusieurs de leurs photos, à l'exclusion de toute autre utilisation.

Les participants pourront, s'ils le désirent, récupérer leurs photos ou diapositives avant la fin de l'année 1999.

Aux source du Bulletin

Quelle heureuse idée que cette visite de l'imprimerie Dieu-Brichart à Ottignies! Merci à son patron de nous avoir entretenus avec passion et précision du métier qu'il tient de son père. Merci à Monsieur Pierre Rigaux d'être venu parmi nous, lui, qui est le maillon précédent de la chaîne dans l'impression du bulletin et merci aussi à toute l'équipe de l'entreprise sur place ce samedi matin afin que nous assistions de visu à toutes les étapes qui mènent le bulletin à son terme.

Depuis le film jusqu'à sa sortie pliée, le bulletin passe par une série de machines menées de main de maître par différentes personnes, chacune étant responsable d'une étape. Précise et soignée est chaque opération malgré la rapidité de l'imprimeuse qui sort 12.000 feuilles à l'heure. Ceci par le procédé offset qui offre des possibilités multiples.

Nous avons cependant vu travailler une linotype ancienne mais toujours vaillante. Dépassée par les performances de l'offset, elle sert encore parfois, chez Dieu pour certains travaux et je ne crois pas trahir la pensée de l'imprimeur un peu nostalgique quant à la perfection du fini sur un support de papier chiffon, par exemple. D'un

côté possibilités innombrables et performances, de l'autre classe et matité dans le résultat qui n'échappe pas à l'œil averti, mais à lui seul. Merci à monsieur Dieu fils, qui perpétue l'oeuvre de son père et bravo pour l'esprit qui les anime, lui et son équipe.

21 mars 1999 à la maison de l'acacia méconnu

Par ouï-dire me sont parvenus les échos du jour de cette 10e fête du printemps. Ils étaient fort agréables et répercutaient entre autres la musique jouée par Georges Pacific au nom prédestiné. Très bon, me dit-on.

Cependant l'air ravi, rayonnant, de notre Odette bien connue m'en dit plus long à la soirée. Les "Ateliers poétiques du Roman Pays", de la partie, sont la preuve qu'un atelier est vraiment un lieu de travail et que celui-ci est toujours récompensé.

Célébrant la nature dans son ensemble, la liberté et tout ce qui tient à coeur aux âmes bien nées : la poésie dite ou musiquée, l'humour, les jeux de mots poétiques ont jailli pendant un bon moment.

Ce fut un temps de bonheur. Merci à tous et à chacun.

M.M.L.

Le Rapido Bus (N°3) est arrivé

La troisième ligne a été inaugurée en avril. Elle relie du lundi au vendredi la gare de Waterloo à celle d'Ottignies en trois quarts d'heure, trois fois le matin et deux fois le soir, dans chaque sens.

Le trajet passe par Braine-L'Alleud, sa gare, dessert ensuite notre village avec les arrêts à la place de Ransbeck, à la place Communale d'Ohain, au centre de Lasne (au bas de la rue de la Gendarmerie) puis à la rue des Tiennes à Beaumont avant de rejoindre la gare d'Ottignies via la place communale de Céroux puis la clinique d'Ottignies. A plusieurs reprises ce bus assure les correspondances avec les bus pour Wavre et Louvain-la-Neuve et le Rapido Bus pour Jodoigne.

Nous savons qu'il est malaisé d'assurer des correspondances avec toutes les autres lignes d'autobus et de chemins de fer.

Malheureusement pour les Lasnois qui veulent se rendre, par exemple, à Louvain-la-Neuve, la correspondance n'est pas assurée avec la ligne d'autobus allant à Braine-L'Alleud ou à Wavre en passant au centre de Lasne.

Comme il s'agit d'une ligne expérimentale, peut-être une adaptation est-elle envisageable ?



Les champs de Lasne

Suite de la première page

La maturité de la plante est atteinte au moment où les grains sont prêts à se détacher des épis. Si l'agriculteur attend trop longtemps pour récolter, les grains peuvent se détacher des épis et tomber (ils ne seront donc plus récoltables), ou encore germer sur épis et alors, ils seront impropres à leur usage final. De plus, la récolte doit se faire lorsque le degré d'humidité du grain ne dépasse pas 15%, sous peine de pénalité pour l'agriculteur qui devra subir les coûts de séchage. Or, l'humidité de l'air varie au cours d'une journée. Il fait humide le matin, voyez la rosée au sol, et c'est le soleil et l'air qui vont se charger de sécher les récoltes au cours de la journée. Les après-midis et les soirées seront donc propices à la récolte, pour autant qu'une petite averse, bien de chez nous, ne soit pas passée par là. La disponibilité des machines de récolte est une autre donnée dont l'agriculteur devra tenir compte pour choisir le moment de la moisson. Voilà ce qui explique la présence des monstres des champs que sont les moissonneuses-batteuses, dans nos campagnes et sur nos routes, jusque tard dans la nuit. Ce travail s'accompagne d'allées et venues de tracteurs et de camions qui transportent les récoltes chez les négociants où elles seront stockées en silos (voyez les silos situés à la rue de Céroux à Sauvagemont).

La moisson se terminera par le ramassage de la paille. Après la fauche, celle-ci devra sécher environ deux jours (sans pluie) avant d'être pressée en bottes qui ont des formes rectangulaires ou cylindriques. La taille de ces bottes est devenue telle aujourd'hui que seul l'emploi d'engins mécanisés permet leur manutention. C'est encore un signe d'évolution des exploitations de notre région vers plus de productivité.

Vous verrez sur les autres parcelles de culture le maïs en pleine croissance, les pommes de terre qui poussent dans ces champs remodelés en buttes tracées au cordeau, les betteraves-chicorées qui s'épanouissent. Mais celles-ci feront l'objet d'un prochain article.

Vous verrez aussi que certaines parcelles ne sont pas cultivées. Elles sont mises en jachère. Les agriculteurs sont tenus, par des accords européens, à ne pas cultiver, pour éviter les surplus. Ces terres sont doncensemencées avec des graminées ou des légumineuses qui seront broyées sur place fin août. Ces parcelles peuvent alors se colorer en bleu avec la fleur de phacélie, ou encore en jaune avec la fleur de moutarde.

Les prairies sont occupées par le bétail. Vous pouvez voir que les animaux portent des boucles d'oreille. La raison d'être de celles-ci est l'identification formelle de l'animal, dès sa naissance et jusqu'à son abattage. Cette "carte d'identité" permet un suivi sanitaire strict de l'animal. L'inspection vétérinaire oblige le port de deux boucles d'oreille (avec le même identifiant), de façon à s'assurer

qu'en cas de perte de l'une d'entre elles, l'autre permette encore l'identification de l'animal.

Cette période estivale est propice à de nombreuses promenades. Les agriculteurs demandent à chacun des promeneurs de respecter les limites des cultures, de ne pas entamer les bordures des champs, en bref de respecter leur travail. Ils demandent aussi la compréhension de chacun pour les inconvénients occasionnés par leur travail nocturne en cette saison.

Quelques dictons de saison : "Pluie de juin fait belle avoine et maigre foin".

"En juillet, mois d'abondance, le pauvre a toujours pitance".

"Août, le mois où nul loisir on ne peut prendre, mais faucher, faner par plaisir, mettre en grange".

W.CALLEEUW

Nouveau terrain de football à Maransart ?

Quelques personnes habitant à proximité du centre sportif et culturel de Maransart se sont inquiétées de la demande d'aménagement d'un second terrain de football en ce lieu. Ces voisins évoquent les nuisances supplémentaires qui en découleraient.

Nous comprenons ceux qui s'inquiètent de voir cette installation au fond de leur jardin mais d'autre part, ayant étudié le problème, nous nous sommes rendus à l'évidence : les nombreux jeunes méritent de disposer d'un équipement de qualité.

Nous devons tous nous réjouir de cet engouement qui donne aux enfants de tout âge l'occasion de pratiquer leur sport préféré. Les distractions ne sont pas nombreuses dans notre village, et il serait tout à fait contre indiqué de refuser ce terrain nécessaire à nos jeunes. Ils sont actuellement près de 200 à faire partie des 9 équipes que compte le Football Club de Lasne. Nous pensons cependant que l'endroit choisi est inadéquat parce qu'il risque de dénaturer complètement le paysage et les vues que l'on prend aussi bien de la rue à l'Eau que de notre Réserve du Ru Milhoux.

Dans l'avis que nous avons remis à la Commune, nous avons d'autre part demandé qu'une beaucoup plus grande attention soit apportée aux nuisances sonores engendrées par les activités du centre. Ce n'est pas seulement la tranquillité de quelques riverains qui est en jeu, mais la paix d'un village qui doit offrir aux jeunes les possibilités de pratiquer leur sport favori et aux habitants un cadre de vie reposant.

Nous avons fait des propositions alternatives en demandant d'installer ce second terrain, non pas perpendiculairement à celui existant, mais dans son prolongement.



Il y a trois mois, nous avons consacré un premier article au "Schéma de Développement de l'Espace Régional" (en abrégé, le SDER), dont le projet, élaboré par la Région wallonne, venait d'être rendu public.

En conclusion de cet article nous promettons d'exposer dans le prochain bulletin (c'est celui d'aujourd'hui) ce que le SDER prévoit pour la partie du Brabant wallon qui nous concerne.

Un point de vue macro-géographique

A l'usage des futurs planificateurs, les auteurs du projet ont dressé une carte, très schématique, de Wallonie. Ils y ont représenté, par divers signes conventionnels, des caractéristiques telles que les grandes voies de communication, les noyaux urbains importants, certaines aires rurales et aussi ce qu'ils ont appelé des "aires de coopération supra-régionales". Cette expression signifie notamment que la proximité de la grande ville (pour nous, il s'agit évidemment de Bruxelles) crée dans cette aire une forte pression immobilière et un besoin accru de mobilité des personnes.

A cette pression et à ce besoin, le SDER n'entend pas s'opposer, au contraire : il préconise que des équipements collectifs et une organisation adéquate des transports puissent, à l'avenir, mieux les accompagner.

L'intention est logique et défendable dans son principe. On pourrait pourtant dire, par blague, que le SDER est pavé de bonnes intentions, mais aussi, sérieusement, que les perspectives qu'il trace pour nous n'ont pas que des aspects positifs.

Le hic nous paraît résulter du caractère trop exclusivement macro-économique ou, si l'on veut, macro-géographique des vues développées dans le SDER - du moins, dans le SDER tel qu'il se présente actuellement. Ces vues vont, en effet, normalement inspirer plus tard, en haut lieu, des décisions concernant les équipements publics. Dans l'état actuel des choses, ces décisions courent le risque de devoir être prises, dirions-nous, "à la grosse brosse", sans que leurs auteurs puissent avoir égard à certains besoins spécifiques de la contrée, de notre contrée.

Il serait donc souhaitable qu'à l'ave-

nir, par exemple, la notion d'aire de coopération supra-régionale soit affinée et que les besoins spécifiques de contrées comme la nôtre soient également repris dans les instruments dont se servent les planificateurs.

La contrée qui nous concerne, ses limites et ses spécificités

"L'aire de coopération supra-régionale avec Bruxelles" figurant sur la carte schématique du projet de SDER est, en

Le SDER et l'avenir de l'environnement des Lasnois

gros, borné au Nord par la Forêt de Soignes, à l'Est par ce qu'on appelle "l'eurocorridor" Bruxelles-Namur (comprenant la grand-route, l'autoroute, le chemin de fer et les localités avoisinantes), à l'Ouest par la chaussée de Charleroi. Vers le Sud elle s'étend bien au-delà de notre commune, jusqu'aux confins de Charleroi.

Nous pensons que la contrée dont les caractéristiques s'apparentent à celle de Lasne ne s'étend pas si loin vers le Sud. Pour nous, sa limite, un peu au sud de Glabais reste en deçà de la voie rapide A 25 pour filer alors vers Cérroux. Par de nombreux aspects les aspirations des habitants de cette contrée les distinguent de celles de contrées avoisinantes. L'expression par laquelle on peut sans doute le mieux les résumer est la vocation semi-rurale. Les diverses composantes de la population sont à ce point d'accord entre elles à cet égard qu'à Lasne, par exemple, toutes les formations politiques locales, sans exception, inscrivent le maintien de cette caractéristique en tête de leurs promesses électorales.

Certes, la contrée fait partie de "l'aire de coopération supra-régionale" avec Bruxelles, en ce sens que beaucoup de

ses habitants y travaillent et y ont des relations. Il n'empêche qu'on y rejette violemment la perspective de devenir, au mépris du charme de la vie locale, un amas de cités-dortoirs ou un noeud routier attirant la grande circulation.

L'évolution à provoquer. Résultats d'une première réflexion

Nous pensons donc qu'il est souhaitable de continuer à affecter l'espace central de la contrée à laquelle nous nous intéressons à la fois à la **résidence** campagnarde (avec les petits commerces et les services afférents), à **l'agriculture** et à la **promenade**. Le reste étant maintenu en périphérie - le reste, c'est-à-dire, les grandes surfaces commerciales, les cinémas, théâtres, bureaux, moyennes entreprises et voies de grande circulation.

Pratiquement, c'est déjà le cas : les gens s'approvisionnent, vont au cinéma, se font hospitaliser à Mont-St-Jean, Waterloo, Braine-L'Alleud, Ottignies, La Hulpe, Wavre, Genappe, toutes localités situées en dehors de la contrée en cause. Pour s'en éloigner en voiture ou atteindre une gare ils gagnent des grand-routes périphériques : la chaussée de Charleroi, la chaussée de Louvain, la rocade Est allant à Court-St-Etienne, ou, plus au Sud, la voie rapide A 25 qui va d'Ouest en Est. La partie centrale de la contrée apparaît comme un îlot sacré, préservé d'une urbanisation intensive, lieu d'un style de vie que, d'une façon bien compréhensible, la majorité des habitants tient à préserver.

Attention, préserver tout cela ne signifie pas, mais alors pas du tout, qu'il faille rejeter le principe même d'une politique volontariste et d'un instrument de planification telle que le SDER. Bien au contraire : il ne peut être question de seulement, et frileusement, vouloir conserver ce qui est. Cela signifierait donner libre cours au hasard et aux appétits privés.

Il faut favoriser la mise en oeuvre d'un SDER amendé et affiné et refuser bien entendu que, sous prétexte qu'on est proche de Bruxelles, on entreprenne d'équiper le centre de la contrée d'une façon standard. La pression immobilière s'en trouverait accrue, et une mobilité améliorée attirerait de nouveaux arrivants qui à la différence des anciens, n'auraient pas choisi de vivre



COUACS dans le ramassage à domicile des déchets ménagers

Dans nos deux derniers numéros, nous avons consacré une large place au problème.

Notre titre de première page, était d'ailleurs en mars "Il n'y a plus d'excuses aux décharges sauvages". Nous étions sans doute un peu trop optimistes.

FOST PLUS, la société chargée d'organiser ces collectes avait élaboré un plan qui, sur papier, était particulièrement séduisant mais qui, pour plusieurs raisons, n'a pas révélé son efficacité maximum.

Pourquoi ?

- Le délai a été beaucoup trop court entre le lancement de la campagne d'information et le début des ramassages.
- Si le matériel à distribuer au public, c'est-à-dire les feuilles explicatives du système, le calendrier, étaient de qualité, très lisibles, très clairs, il n'a pas été reçu par tous les habitants car mêlé aux multiples publications publicitaires qui inondent nos boîtes aux lettres. Pour beaucoup, il a été perdu.

En présence d'une série de réclamations, FOST PLUS a fait distribuer dans certaines rues la documentation nécessaire, mais là aussi il y a eu des manquements; en effet, comment savoir avec exactitude qui a ou n'a pas reçu les informations ?

Les renseignements publiés ici aujourd'hui et ceux qui le seront dans "La vie à Lasne" devraient informer complètement le public.

Les chauffeurs des camions ne connaissant sans doute pas toutes les rues, chemins et clos du village, il est normal, qu'au début, certaines mai-

Il faut gagner la ba

sons aient été oubliées. Cela peut être corrigé à l'avenir.

Que faire et pourquoi ?

Se procurer en priorité dans les divers magasins de Lasne les sacs bleus transparents (100 F pour 20)

Mettre dans ces sacs bleus:

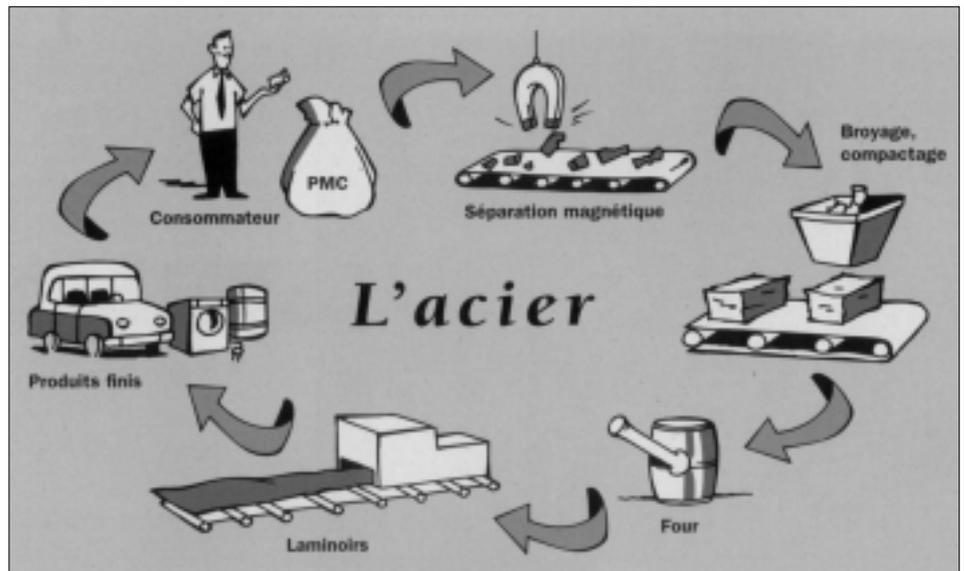
- les bouteilles et flacons en plastique utilisés pour la cuisine, produits d'entretien et alimentation BIEN VIDÉS;
 - les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, plats et ravieres en aluminium, boîtes et bidons, couvercles, bouchons à visser en métal, capsules, couvercles de bocaux et bouteilles).
 - cartons à boissons (propres et aplatis) pour produits tels que lait et jus de fruits.
- IL EST INDISPENSABLE DE S'EN TENIR AUX MATIERES DÉCRITES SUR LE SAC BLEU.**

En effet, il existe de grandes variétés de plastiques dont certains ne sont pas recyclables. Leur mise en sacs bleus perturbe toute la chaîne de tri et lorsque le nombre de produits non recyclables est trop important, (on a observé dans certains sacs jusqu'à 60 % de choses qui n'avaient rien à y faire) ces sacs doivent être envoyés à la décharge, ce qui va naturellement à l'encontre du but recherché.

Refus d'enlèvement

Les sacs étant transparents, il est possible à ceux qui les enlèvent de voir si ils contiennent des choses non admises. Ils doivent dans ce cas les laisser sur place en y apposant un autocollant expliquant la raison de leur refus.

Il ne vous reste plus alors qu'à mettre le contenu de ce sac dans votre poubelle habituelle.



Suite de la page 5

ici pour y jouir d'un environnement semi-rural.

Il reste qu'il faut répondre adéquatement aux besoins de **mobilité des habitants**.

La préservation du cadre de vie spécifique dont nous rappelions plus haut les éléments majeurs exige que de façon volontariste, des mesures soient prises, que, précisément, en d'autres de ses pages, le SDER recommande. Nous entendons contribuer de façon

constructive à la résolution de ce problème. Une toute première mesure à laquelle on pourrait songer consisterait à organiser, au sein de l'îlot sacré, le ramassage des navetteurs. Mais ce n'est là qu'une première piste de réflexion. Nous en envisageons d'autres, et nous en reparlerons.

À notre ordre du jour

De même, nous reparlerons des mesures qui seraient à prendre pour obtenir que soient maintenues les

autres caractéristiques du style de vie local. Au total, et soit dit en résumé, au Groupe "Urbanisme et Aménagement du Territoire" de Lasne Nature, nous voudrions que les planificateurs puissent, effectivement :

- confiner la grande distribution en périphérie de la contrée à considérer comme un "îlot sacré";
- donner vie au ramassage cadencé des navetteurs, et aussi à celui des personnes effectuant leurs achats en périphérie;
- empêcher qu'on construise des mai-

Le SDER et l'avenir de l'en



taille du recyclage

Un danger se profile

Si nous ne profitons pas pleinement de l'occasion qui nous est offerte d'éliminer et de recycler ce que nous mettons dans les sacs bleus, nous pouvons nous dire "tant pis, on mettra cela à la poubelle". C'est oublier que chaque commune a maintenant l'obligation de diminuer la quantité de déchets mis à la poubelle (c'est-à-dire, aboutissant à la décharge).

Si nous n'atteignons ce but, la mise à la décharge sera plus onéreuse, ce qui signifie que le prix des étiquettes à apposer sur nos poubelles devra être revu à la hausse.

Trier, mettre dans les sacs bleus, déposer papiers et cartons pour les collectes à domicile et porter les bouteilles dans les bulles...sans parler du compostage des déchets organiques, nous permet de diminuer considérablement la masse des déchets envoyés à la décharge.

Cela demande un petit effort à chacun, nous permet de participer activement au recyclage... et de faire des économies. Plusieurs pays pratiquent cette politique depuis des années.

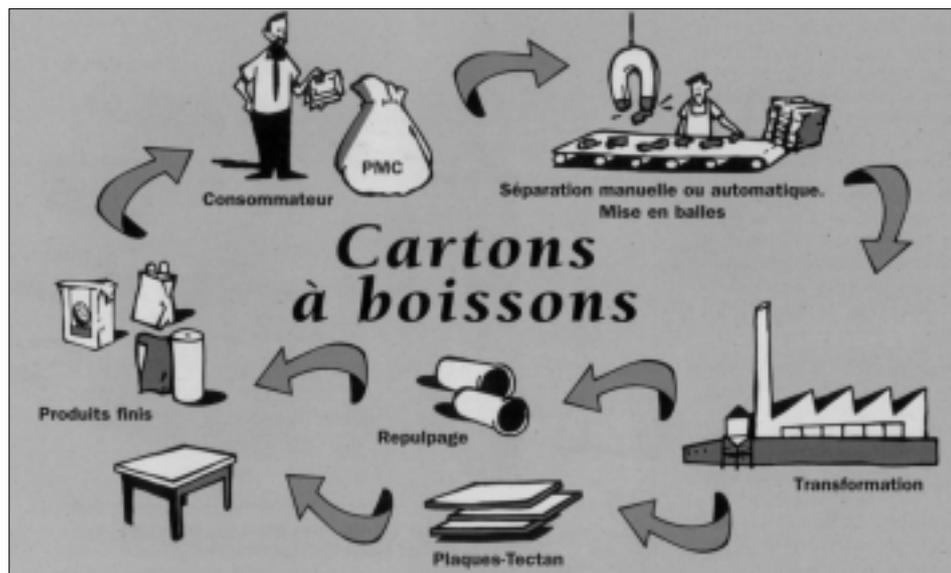
C'est aussi un devoir civique.

Papiers et cartons

Tous les papiers et cartons, mis dans des boîtes en carton ou en paquets bien ficelés (pour éviter leur dispersion durant le transport) seront déposés à front de rue le soir précédant les mardis de ramassage.

En effet, le ramassage débute très tôt dans certaines rues.

Si le service de ramassage n'est pas passé chez vous le mardi et bien que vous ayez déposé sacs et paquets de papiers et cartons le lundi soir, veuillez en informer dès le mercredi la Commune en appelant le n° 633 13 30 ou signaler la chose directement à l'I.B.W. au n° 067/ 21 71 11.



CALENDRIER DES JOURS DE RAMASSAGE DES SACS BLEUS (PMC) ET DES PAPIERS ET CARTONS

(à l'usage de ceux qui ne l'auraient pas reçu... ou ne l'auraient plus)

De juin à septembre 1999 : toujours le mardi

JUIN

Mardi 1^{er} : sacs bleus PMC. • Mardi 15 : sacs bleus PMC + papiers et cartons. • Mardi 29 : sacs bleus PMC.

JUILLET

Mardi 13 : sacs bleus PMC + papiers et cartons.

AOÛT

Mardi 3 : sacs bleus PMC. • Mardi 17 : sacs bleus PMC + papiers et cartons. • Mardi 31 : sacs bleus PMC.

SEPTEMBRE

Mardi 14 : sacs bleus PMC + papiers et cartons. • Mardi 28 : sacs bleus PMC.

Alternative

Toutes ces matières, et bien d'autres, peuvent être portées aux parcs à conteneurs.

Un conseil : téléphonez au parc à conteneurs (Tél. 02/ 654 12 26) avant de vous mettre en route afin de vous assurer qu'il n'y a pas surcharge de certains conteneurs.

Dans la mesure du possible, pour éviter la foule, n'y allez pas le samedi.

Mais avant tout, n'oublions pas que si les collectes, le recyclage sont indispensables, C'est NOUS qui produisons tous ces déchets.

Nous devons acheter mieux, refuser les emballages inutiles, participer à la lutte contre le gaspillage, l'hyperconsommation.

Nous devons gagner la bataille des collectes sélectives et du recyclage.

vironnement des Lasnois

sons en chapelet le long des routes, et en général qu'on bouche les paysages;
- développer une agriculture spécialisée, s'accommodant de champs et de pâtures relativement morcelés;
- promouvoir des modes de déplacement locaux par le réseau de sentiers et chemins, faire de la contrée un vaste piétonnier.

Nous tenons particulièrement à ce que les solutions qui seront trouvées à ces problèmes soient efficaces et applicables sans devoir attendre, par

exemple, qu'un nouveau plan de secteur les rende obligatoires : il faut s'arranger pour que ce ne soit au désavantage de personne qu'elles soient appliquées.

Un appel

Nous concluons notre article précédent consacré au SDER en écrivant : "Il nous faut élaborer pour Lasne un projet, cohérent avec le SDER". Nous venons d'en esquisser les grandes lignes.

Une réflexion approfondie nous paraissait, et nous paraît toujours, devoir être menée avec la participation de nombreux interlocuteurs afin d'aboutir à un schéma représentant les vues de la population.

Dès à présent, de nos lecteurs, nous attendons des réactions. Contactez donc Lasne Nature à ce sujet. Merci !

Fernand DEBREYNE,
Section urbanisme et aménagement du territoire.



NOTRE EAU

Le 27 avril dernier, Lasne Nature recevait M. Alain GILLIS, directeur général de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon, l'I.E.C.B.W. Le sujet abordé par l'orateur était vaste et passablement compliqué.

Il n'empêche que celui-ci, par la qualité de son exposé et la bonhomie de son contact, réussit à susciter le plus vif intérêt de son nombreux public, l'initiant au mystère des mille problèmes que présentent la production et la distribution de l'eau potable dans notre région.



Photo I.E.C.B.W.

Nous n'avons pas l'intention de présenter ici un rapport complet de cet exposé illustré de diapositives; nous voudrions seulement en donner quelques grandes lignes.

L'I.E.C.B.W. associe dix communes, partiellement trois communes et presse divers services à quatre autres.

Si jadis on ne parlait que du cycle "simple" de l'eau, l'activité de gestion de notre patrimoine touche actuellement le cycle "anthropique" de l'eau vu l'importante influence des facteurs humains et donc la nécessité de tenir compte de la pollution et de l'épuration.

En ce qui concerne la production, l'eau de l'Intercommunale est captée dans notre sous-sol (nappes phréatiques des sables bruxelliens en plus grande partie). Dès lors, une préoccupation essentielle : la protection des zones de captages. Recueillie dans le château d'eau d'Ohain et au réservoir de Sauvagemont elle est, avant sa dis-

D'où vient-elle, où va-t-elle ?

tribution, déferrisée, démanganisée et stérilisée avant d'être mise sous pression et acheminée vers les communes desservies.

Quant à la distribution, les préoccupations principales concernent les investissements (renouvellement des canalisations parfois vétustes), la recherche de fuites (19% chez nous), le contrôle de la qualité.

Signalons aussi un phénomène nouveau : la diminution de la consommation vu les citernes privées (eaux de puits, eau de pluie) avec pour conséquence l'augmentation du prix de l'eau car les charges fixes, elles, ne diminuent pas.

Il est, d'autre part, bien évident que le prix de l'eau qui augmente augmentera encore. Il faut et il faudra de plus en plus y inclure le coût des installations d'épuration, loin d'être suffisantes actuellement.

Et voilà l'eau chez vous. Savez-vous qu'une permanence 24 h sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours sur 365 assure votre confort par tous les temps grâce à un personnel très spécialisé ? Savez-vous que l'eau est un des produits alimentaires les plus sévèrement contrôlés ? Savez-vous qu'un litre d'eau de robinet coûte 400 fois (!) moins cher qu'une eau en bouteille et que sa fraîcheur est sans pareille (10 minutes au frigo et c'est un délice !) ? Bref, mais une fois "usagée", cette eau où va-t-elle ? Certes les choses changent. Il y a encore cependant beaucoup trop d'eaux usées rejetées au sol, donc au sous-sol et sans épuration même si l'égouttage fait des progrès et que les stations d'épuration se multiplient.

L'eau reste enfin une éducation à procurer aux enfants, on ose même parler du "respect" de l'eau par tous mais d'abord par les enfants. Et M. GILLIS de déplorer le très peu d'intérêt relevé chez des élèves de deux premières classes d'humanités en visite aux installations de l'Intercommunale.

Merci, M. GILLIS, à vous et à tous vos collaborateurs pour les soins attentifs et scrupuleux que vous apportez à la production et à la distribution de cette eau dont les deux tiers de l'humanité ne disposent pas ou seulement dans des conditions que nous n'accepterions jamais.

Paul LECHARLIER

Solidarité

Certains ne manqueront pas de s'étonner que nous consacrons temps et énergie aux problèmes de conservation, de sauvegarde de la nature, de préservation de notre cadre de vie, alors qu'à quelques centaines de kilomètres de chez nous, en Afrique ou sur les côtes du Bangladesh, des femmes, des hommes, des enfants innocents souffrent et meurent.

Nous pensons que la solidarité avec les souffrances humaines, l'intérêt pour toutes les formes de vie du monde qui nous entoure constituent un tout indissociable

Celui qui est sensible à la nature, ne peut être indifférent au sort de ses frères et de ses sœurs jetés sur les routes de l'exil, ensevelis sous les bombes ou victimes du déchaînement des éléments. Tout se tient.

D.G.

Il aurait eu 100 ans cette année

Une petite maison blanche
aux volets verts, aux larges tuiles,
Un homme simple qui se penche
Au-dessus d'une haie tranquille
Et qui regarde la moisson
Sur laquelle tournent en rond
Des vols jamais las de pigeons,
Un bois de pin qui semble bleu,
Là-bas, sur l'horizon brumeux,
Puis une allée de peupliers
Montant sans fin vers la clarté;
Et vous tenez là, tout entier,
Ce doux Brabant où je suis né.

Maurice Carême
"Ce doux Brabant", extrait de "Sac au dos"

Policés ces agents...

Le stéréotype qui veut que les Allemands soient terre à terre, se voit, à l'occasion, opposer de sérieux correctifs. Ainsi a-t-on retrouvé l'autre nuit sur une autoroute entre Münster et Altenberge, un petit garçon de six ans parti, sans rien dire à ses parents, au volant de sa voiture à pédales pour... "chercher les étoiles". Ce furent ses propres termes.

L'histoire n'a pas incité les policiers à lui reprocher d'être à ce point dans les nuages. Ils ont préféré dans leur communiqué de presse, citer "Le petit prince" de Saint Exupéry : "Si tu regardes le ciel la nuit, c'est comme si les étoiles riaient". Voilà au moins des agents qui ont des lettres. A quand les vers d'Hölderlin ou de Novalis dans les infos radars de notre gendarmerie ?

P.V., extrait de "La Libre Belgique"



Lasne Nature

JUNIOR

Les aventures de Nic et Nat

Stages Nature

L'asbl COPAIN NATURE organise en juillet 3 stages nature sur le site d'animation de la Réserve naturelle de RENIPONT.

Pour les enfants de 4 à 7 ans
Du lundi 5 au vendredi 9 juillet

De l'écureuil au rossignol. Nature et musique.

L'éveil de tous nos sens grâce à la magie de Dame nature. Chansons, danses, rondes et contes nous accompagneront durant un fabuleux voyage.

Prix : 3.450 F (membre JM: 3000 F)

Pour les enfants de 5 à 8 ans
Du lundi 12 au vendredi 16 juillet
Prix : 3.000 F

Pour les enfants de 8 à 10 ans
du lundi 19 au vendredi 23 juillet
Prix : 3000 F

A la découverte de nos richesses naturelles.

La nature par les sens- découverte du micro cosmos- petites bêtes de la mare- la ferme- chasse aux trésors- ornithologie, etc.

INFOS PRATIQUES :

Horaire des animations : de 9h00 à 16 h00 Apporter un pique-nique et un "en cas".

Garderie gratuite de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 18 h00.

Inscriptions et renseignements :

COPAIN NATURE asbl
avenue des Combattants, 60
1332 GENVAL
Tél.: 02/ 652 16 69



Pourquoi t'intéresses-tu aux papillons ?

C'est le plus beau des insectes, le plus coloré, le plus gracieux.

C'est un "lépidoptère". Ce qui veut dire en grec "aile recouverte d'écaillés".

Les multiples couleurs des écaillés imbriquées donnent aux ailes leur dessin particulier.

Pour nous, les papillons ont encore une autre signification : ils sont le baromètre de notre environnement. Garde un coin sauvage dans ton jardin pour eux. Comme la plupart des insectes, il a quatre vies : l'oeuf, la larve, la chrysalide et l'insecte adulte.

F.T.

Mares et étangs

Créez des mares, même petites, dans votre jardin, vous serez émerveillés des plantes et insectes qui viendront les coloniser. C'est une source d'études, d'observations et de découvertes pour tous. Évitez d'y mettre des poissons qui auront vite fait d'avalier quantité de vos locataires.

Lorsque vous aménagez une mare, veillez à ce qu'il y ait toujours **au moins un côté en pente douce** de façon à ce que certains petits mammifères ou batraciens puissent en sortir aisément. Des bords abrupts risquent de les condamner à la mort.

FICHE N° 17 LE CITRON

Classe : insecte.

Famille : lépidoptère.

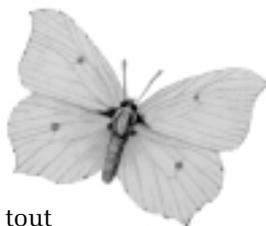
Domicile : Europe sauf nord Scandinavie.

Signes très particuliers :

1. C'est le seul papillon que l'on peut observer dès mars, l'adulte ayant survécu tout l'hiver à l'abri d'un arbre creux ou d'un lierre.
2. Ailes de couleur jaune en forme de feuille.

Reproduction : de 25 à 10.000 oeufs.

Durée de vie : 9 mois car il hiberne.



FICHE N° 18 LE VULCAIN

Classe : insecte.

Famille : lépidoptère.

Domicile : Europe, sauf nord Scandinavie.

Signes particuliers :

1. Attiré par les fruits trop murs.
2. Se reproduit au Sud (nord de l'Afrique) et se dirige à chaque printemps vers le Nord. C'est un papillon migrateur (sa descendance fera le voyage de retour).
3. Ailes antérieures traversées d'une bande rouge sur brun foncé.

Reproduction : de 25 à 10.000 oeufs.





Billet d'humeur... et d'humour

Le soleil du printemps sourit aux trilles des alouettes. Lasne-en-avril se réveille de l'hiver et offre ses bosquets dénudés aux coups de pinceau vert tendre. Nos promenades dominicales s'émerveillent des crocus et autres jonquilles pointant la délicatesse de leurs corolles aux premières abeilles.

Qu'elle est belle, notre région, que de paysages différents, d'odeurs et de parfums changeant à chaque coin de sentier. Coins bocagers aux petits chemins creux, prairies aux bovins débonnaires, quartiers résidentiels aux jardins multicolores, dépotoirs aux effluves nauséabonds.

Et tout le monde s'y met de sa collaboration. Dame Nature pousse les perce-neige égayant les sous-bois, les jardiniers amateurs coupent et taillent.

Certains poussent la délicatesse jusqu'à aider la renaissance printanière de leur dépotoir favori. Et qu'il est beau, leur altruisme : ils veillent en général à ce que ce soit leurs voisins qui bénéficient de leurs immondices. Généreux et désintéressés, ils ne demandent pas de merci, et c'est en totale discrétion qu'ils font le bien. Le soir venu, fatigués d'avoir transporté moult brouettes de déchets de jardin agrémentés d'un sac poubelle ou autres bouteilles de plastique, ils s'endorment heureux d'avoir pu faire plaisir à autrui.

Que c'est beau, au petit matin, les gouttes de rosée scintillant sur les sacs gris, les rayons de soleil formant arc-en-ciel dans les consignes de plastique d'eau minérale. Qu'il est doux, le chant des corneilles sautillant sur les tas de crasses. Quelle grâce lorsqu'elles s'envolent en serrant dans leurs petites pattes un os de poulet à moitié rongé. On a même vu une pie consolider son nid avec un tampon hygiénique usagé. C'est fou l'adaptation des oiseaux à la vie moderne !

Ah, quel joli coin, parmi les autres, que celui délimité par la rue Pêchère et le chemin du Paradis !

Je me suis du reste laissé dire qu'un projet passerait au conseil communal afin de faire passer cet endroit en zone Cambronne.

Les efforts de tous les artisans oeuvrant discrètement à la préservation de la turpitude et du manque de respect seront enfin récompensés.

Jean-Luc HOSTE

Laissez-nous nos pattes!

Quand on connaît la façon cruelle dont les cuisses de grenouilles sont recueillies (arrachage des pattes aux animaux vivants et rejet de leurs corps mutilés dans les rivières et étangs), il n'y a aucune difficulté à renoncer à consommer ces petites pattes chez soi ou au restaurant.

Parlez-en avec le patron du restaurant que vous fréquentez, demandez-lui de s'engager à ne plus mettre ce plat au menu. Il fâchera peut-être l'un ou l'autre client, mais il en gagnera d'autres s'il annonce clairement qu'il participe à cette action.

Hirondelles

Nous le constatons, elles ne sont plus aussi nombreuses que dans le passé. Les causes en sont multiples mais il est évident que les insecticides et la destruction de leurs habitats y jouent un rôle important. Aidons-les en installant sous les toitures ou les corniches, des nids artificiels. Placés en divers lieux du village, plusieurs ont trouvé locataires depuis l'an dernier. Poursuivons nos efforts d'accueil de ces sympathiques annonciateurs du printemps.

Vergers

Il y a encore pas mal de beaux vergers en divers lieux de Lasne. Sauvons-les, préservons-les, évitons les erreurs du passé, lorsque certaines "autorités" engageaient à arracher les arbres déclarés en surnombre et faisaient ainsi disparaître des variétés excellentes que l'on s'emploie maintenant à retrouver ! Imprévoyance des hommes !

Jardins sauvages

Chaque maison construite, chaque chemin tracé, chaque jardin aménagé bouleversent le fragile équilibre naturel, font disparaître des espèces botaniques parfois rares etc.

Compensons en partie ces déficits en laissant dans nos jardins un coin ou un espace plus ou moins grand de "jardin sauvage" où la vie reprendra son cours, où des espèces disparues retrouveront un milieu accueillant.

Qu'en est-il de la portion obstruée depuis 1991 du sentier n°73 (en C2 sur la carte)?

Pour rappel, cette partie du sentier (entre le manège Tagalop et le chemin du Bois Magonnette) fait l'objet d'une action en justice déclenchée par le propriétaire du champ traversé par ledit sentier, à l'égard de la Commune de Lasne.

L'action vise à obtenir la suppression de cette portion de sentier, sous prétexte d'un non-usage entre les années 1945 et 1975.

Depuis +/- 1990, l'accès à cette partie du sentier a été tout simplement fermé aux promeneurs par l'installation d'obstacles divers : gravats et une clôture électrifiée du côté du chemin de Bas-Ransbeck, une énorme charrette remplie de piquets en béton du côté du chemin du Bois Magonnette.

Plusieurs interventions de Lasne Nature ou de particulliers isolés auprès des Autorités communales concernant ces obstructions sont restées sans effet, malgré des P.V. et mises en demeure déposées à l'encontre du propriétaire.

Actuellement, la cause n'est toujours pas jugée. Cependant, de nombreux témoins ont attesté de l'utilisation de ce chemin pendant la période incriminée. Les avocats respectifs ont déjà été entendus. Or, juridiquement, tant qu'un sentier n'est pas supprimé par décision administrative ou judiciaire, rien ne peut s'opposer à l'usage de cette partie du sentier; comme nous le confirment nos avocats, les obstacles placés sont donc toujours une entrave illégale au passage public, entraves qu'il convient donc encore à la Commune de supprimer.

Juridiquement aussi, il faut savoir que si le passage du public nécessite des contournements de ces obstacles avec comme conséquence des éventuelles dégradations de lieux voisins appartenant à des tiers, ces dégâts sont à charge de la Commune qui reste responsable du libre accès sur les chemins publics (code rural. Chapitre 5 art.88 §8).

Il nous semblait important de vous apporter ces informations. Il ne faudrait pas en effet que les lenteurs administratives bénéficient au plaignant et que les promeneurs acceptent de faire comme si cette portion de sentier était légalement fermée.

En conclusion, vous pouvez, en toute impunité, emprunter tout le sentier 73 et franchir les obstacles mis sur son passage (barrières, clôtures) ou les contourner (la charrette remplie de poteaux en béton).

Monique DEKKERS

Souvenirs d'un crapaud baladeur de la rue du Chêne au Corbeau

Au siècle dernier, nos villages étaient parcourus de quelques routes, mais surtout de chemins et sentiers. Les pièces d'eau, les étangs étaient déjà nombreux et tous les printemps, nous, grenouilles, crapauds ou tritons quittions, quand la température se faisait plus clémente, nos quartiers d'hiver pour regagner les lieux qui nous avaient vus naître afin d'y pondre, à notre tour.

Nous traversions sans encombre les chemins où ne passaient que charrettes ou brouettes. Le soir, nous étions maîtres des lieux.

Quand la "civilisation" est arrivée, les chemins ont été élargis, pavés et bon an mal an, nous avons poursuivi nos voyages sans trop de problèmes. Alors, sont venus en plus grand nombre les humains qui ont construit maisons et villas, ont acheté des voitures qu'ils ont lancées dans des rues souvent asphaltées, les sillonnant à toutes heures du jour et de la nuit. Ces humains ont à peine remarqué qu'en mars, en avril, nous étions des multitudes, à nous mettre en route, maintenant au péril de nos vies.

Nombre d'entre nous furent écrasés, projetés, pulvérisés par des monstres à quatre roues. Nous n'avions pas d'autre issue, aucune déviation n'était possible.

Un jour, ou plutôt un soir, il y a quelques années, des hommes, des femmes, venant on ne sait d'où, armés de lampes de poche et de seaux, sont venus nous ramasser à la sortie du bois et nous ont portés au bord de l'étang.

Nous n'apprécions pas outre mesure ce contact avec ces mains étrangères, mais nous arrivions à bon port, c'était l'essentiel.

Ils ont ensuite perfectionné leur système en nous empêchant de traverser la rue et en nous recueillant dans des seaux enfouis dans le sol. Ce n'est pas très drôle d'être entassés dans ces récipients, mais nous avons pris notre mal en patience sans bien comprendre pourquoi ces gens manifestaient tant de sollicitude à notre égard. Quel progrès par rapport aux précédentes années, quand des familles entières étaient décimées sous les roues des voitures et que nous assistions, impuissants, au dépérissement

de nos espèces. Beaucoup d'entre nous étaient par ailleurs victimes de tous ces produits que les hommes répandent abondamment pour éliminer les insectes qui constituent l'essentiel de nos menus.

Nous parlons de tout cela, l'hiver, enfouis bien à l'abri sous les feuilles, dans les bois, et seuls les anciens se souviennent de la belle époque sans voitures et sans pesticides où nos seuls ennemis étaient les prédateurs naturels.

Nous n'imaginions pas qu'un jour, les rôles seraient inversés et que NOUS dérangerions les hommes, les femmes, habitant le long de cette rue. Ils se plaignent, nous dit-on (j'ai vu un avis accroché à un arbre) de ce que nous passions par chez eux plutôt qu'ailleurs, que les travaux entraînent un peu de boue sur la rue, qu'on les oblige à ralentir sur une longueur de 300 mètres et qu'ils ne puissent se croiser comme ils veulent.

Nous sommes navrés de porter ainsi atteinte à leur liberté.

C'était sans doute plus simple lorsqu'ils passaient sans nous voir et nous confondaient avec des feuilles mortes entraînés sur le sol. Le lendemain, ils remarquaient à peine sur la route les corps aplatis, laminés qui bientôt ressembleraient à des feuilles séchées... que personne ne ramasserait à la pelle.

Photo G. DELÉPÉE



Propos recueillis par D.G.

P.S. Ce printemps le nombre de batraciens recueillis rue du Chêne au Corbeau et route de La Marache a été inférieur à 3000, soit nettement moins que les années précédentes. Nous avons par contre remarqué que des personnes indépendantes de nos volontaires habituels faisaient un travail parallèle sans nous transmettre leurs chiffres, pourtant utiles pour les études scientifiques. Dommage !



Le courrier des lecteurs se limite cette fois, faute de place, à une seule lettre.

Parc à conteneurs de Lasne

Apparemment, et au vu des centaines de signatures que l'on récolte toujours, ce ne sont pas les riverains du quartier de Dadelane qui sont les seuls à s'opposer au projet de Parc à Conteneurs au Centre sportif de la route d'Ohain.

En effet les signataires de la pétition contre l'emplacement de ce projet émanent de toute la commune de Lasne, à tel point qu'on peut même se demander si un parc à conteneurs est encore utile dans la commune de Lasne.

Depuis que l'on récolte régulièrement les papiers et emballages à domicile, l'on peut se poser la question de savoir s'il faut vraiment bouleverser un site rural pour y installer un parc à déchets. De toute façon, quelle que sera la décision de nos instances communales, il faudra choisir un endroit isolé, afin de limiter les nuisances inévitables que ce parc à déchets infligera aux riverains.

C.O.

Comité de quartier de Dadelane

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore vu le projet d'implantation et ne pourrions juger sur pièce que lorsqu'il sera mis à l'enquête.

S'il est vrai que les collectes sélectives à domicile sont une excellente chose, elles sont loin de répondre à tous les besoins. Il y a à ce jour 12 parcs à conteneurs en activité dans le Brabant wallon, et ils sont surchargés. Cela signifie qu'ils correspondent à une nécessité. Lorsque chaque village de quelque importance aura son parc à conteneurs, l'accès y sera plus aisé, la surcharge plus rare.

Nous aussi, nous souhaitons que le lieu d'installation soit choisi avec le plus grand soin... en sachant que, où qu'il soit placé il dérangera toujours !

Lasne Nature



AGENDA

JUIN 1999

- Sam. 12** de 10 à 18 heures : rendez-vous au stand "Lasne Nature" à la braderie de Lasne.
- Dim. 13**
- Sam. 20** de 10 à 18h : Journées portes ouvertes chez ECO-FLORA Chaussée de Ninove 671, 1500 Halle. Tél.: 02/ 361 77 61
- Dim. 21**
- Jeudi 24** Centre sportif et culturel de Maransart.
19h30 : Permanence d'information du groupe SENTIERS. 20h : Réunion générale de Lasne Nature.
- Sam. 26** Journées portes ouvertes au "Centre de revalidation des oiseaux et des espèces animales vivant à l'état sauvage" entièrement rénové "Birds Bay" dirigé par Madame Vandervelden
Dim. 27 50, avenue du Parc, 1310 La Hulpe. Tél. et Fax 02/ 653 43 69.
- Dim. 27** Journée portes ouvertes Jardin biologique de P. et R. Bruyeer, rue du Point du jour, 56 à Bousval (parcours fléché depuis la place de l'Eglise de Bousval sur la RN 237, Nivelles-Wavre).
- Mar. 29** **20h au Centre sportif et culturel de Lasne : Conférence illustrée de Emmanuel VUYLSTEKE (astronome passionné) qui nous parlera de L'ÉCLIPSE DE SOLEIL DU 11 AOÛT 1999 avec photos de celles dont il a été témoin au Mexique en 1991, au nord du Chili en 1994 et à Curaçao en 1998**

JUILLET

PAS DE RÉUNIONS SENTIERS ET LASNE NATURE.

AOÛT

- Sam. 7** Parcourons ensemble la promenade n° 11 du livre "Lasne et ses balades". Départ à 10h de l'église St-Etienne d'Ohain.
- Merc. 11** **ECLIPSE COMPLÈTE DE SOLEIL (la prochaine ne sera visible chez nous qu'en 2142)**
- Jeudi 26** Centre sportif et culturel de Maransart.
19h30 : Permanence d'information du groupe SENTIERS. 20h : Réunion générale de Lasne Nature.

Pas de promenades sans le livre "Lasne et ses balades"

(dont l'édition est presque épuisée).

Commandez ce livre indispensable en versant la somme de 575 F + 80 F pour les frais d'expédition au compte spécial de : Lasne Nature (Livres) n° 001-2693758-47 1380 LASNE.

Pour la carte des chemins et sentiers de Lasne, versez 200 F (carte en noir et blanc) ou 400 F (coloriée à la main) au compte de Lasne Nature- n° 001-2326233-55.

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

Présidence :

Jean-Marie DEBATTY au 633 20 10.

Secrétariat et rédaction :

Didier GELUCK au 633 27 64.

Trésorerie :

Joël DULLIER au 654 09 02.

Groupe Sentiers :

Jacques COLARD au 353 02 44.

Réserve naturelle du Ru Milhoux :

Erik SEVERIN au 653 55 79 après 20h.

Conservateur de la Réserve :

Eric de MEVIUS au 633 30 29.

Eau et pollutions :

Alain CHARLIER au 633 41 93 après 18h.

Urbanisme, Aménagement du territoire :

Fernand DEBREYNE au 633 13 50.

Groupe Batraciens :

Johanna LEUPEN au 633 24 71.

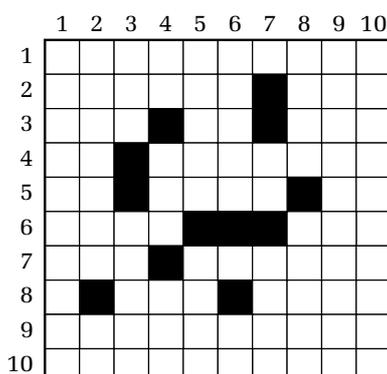
Contacts avec les écoles. Flore, faune :

Françoise TOBIE au 633 35 03.

NOTRE NOUVEAU N° de Tél. & Fax :

02/ 633 27 64

MOTS CROISÉS



SOLUTION DU N° 37

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	M	E	L	E	O	N	S	
2	L	I	G	N	E	U	S	E	S	
3	E	E		A		R	E	T	I	F
4	P	U	R		O	E	S	T	R	E
5	S	L	I	K	K	E		O		C
6	Y	E	T	I		T	U	Y	A	U
7	D				T	I	L	L	E	U
8	R	I	F	S		O	U		B	E
9	E	T	O	C		I	L	L	E	
10	S	E	C	H	E	R	E	S	S	E

HORIZONTALEMENT

1. Arbre originaire des Balkans. • 2. Robinier s'il est faux. - Enlève. • 3. Grand dommage. - Samarium. - Écorce de chêne. • 4. Route nationale. - Fuma la viande. • 5. Conjonction. - On y fait de la recherche agronomique. - Chrome. • 6. Ancienne unité d'éclairage. - Terme grammatical. • 7. Centre de Noémi. - Astronome d'origine iranienne. • 8. Prénom d'un cinéaste japonais. - Logiquement, tinette serait son diminutif. • 9. Assombrir. • 10. Qui contient de l'étain.

VERTICALEMENT

1. Participent à la formation du récif corallien. • 2. Plante ornementale. - Note du traducteur. • 3. Sorte de pic (de B. en H.). - On y trouve de l'aluminium au Japon. • 4. Type de registre. - Unité élémentaire d'information. - École bouddhiste. • 5. Fait partie de la basse-cour. - Le compositeur de "La Pastorale" y est né. • 6. Deux fleuves confluent dans cette ville wallonne. - C'est-à-dire, à l'envers. • 7. Démonstratif. - Radio belge. • 8. La moindre des choses. - Soumettre à l'action de la chaleur. • 9. Étayer. • 10. Tanière.